

Ce communiqué peut être recherché sous <http://www.presseportal.ch/fr/pm/100001572/100555778/svs-puces-et-chats-peuvent-faire-bon-menage> .

# GST - Gesellschaft Schweizer Tierärzte

SVS: Puces et chats peuvent faire bon ménage !

28.02.2008 - 12:43 Uhr, GST - Gesellschaft Schweizer Tierärzte

Thörishaus (ots) - La Société des Vétérinaires Suisses (SVS) et Animal Identity Services AG (ANIS), en collaboration avec les fournisseurs de puces électroniques, lancent une grande campagne nationale de marquage électronique des chats qui aura lieu du 1er au 31 mars 2008. Chaque année, environ 20'000 animaux domestiques (estimation) disparaissent dans notre pays dont une grande majorité de chats. Contrairement aux chiens dont l'identification et l'enregistrement sont obligatoires, seulement environ 10% des chats sont identifiés au moyen d'une puce électronique en Suisse. Le but de cette campagne nationale est de munir le plus grand nombre de chats possible d'une puce électronique afin de permettre une identification claire des chats perdus ou morts pour permettre d'en informer les propriétaires. Un chat marqué au moyen d'une puce électronique disposera à vie d'une identité ineffaçable qui ne pourra pas être modifiée. Un chat qui est trouvé dans la rue ne peut pas dire " je m'appelle Chaton et j'habite à la rue Centrale 13 ". Quand un chat " pucé " est retrouvé, il ne s'agit plus simplement d'un animal anonyme, mais d'un chat ayant un propriétaire qui est certainement déjà à sa recherche. Les séjours inutiles dans des refuges (et les coûts y relatifs) sont donc minimisés, tout comme le stress que cela représente pour le chat et pour son propriétaire. Même un chat d'appartement peut s'échapper et aura d'autant plus de difficultés à retrouver son chemin ! La puce est inactive ; elle n'est activée que par le lecteur. Elle est donc totalement inoffensive pour l'animal et ne le dérange pas, car elle n'est pas plus grande qu'un grain de riz. L'implantation de la puce est comparable à une vaccination, évitant ainsi toute douleur inutile au chat. Notez que le marquage ainsi que le passeport pour animaux de compagnie sont obligatoires pour les chats qui doivent franchir la frontière d'un pays européen. Dossier de presse avec photos (site SVS): [www.gstsvs.ch/fr/dossiers\\_presse.htm](http://www.gstsvs.ch/fr/dossiers_presse.htm) ots Originaltext: Société des Vétérinaires Suisses Internet: [www.presseportal.ch/fr](http://www.presseportal.ch/fr) Contact: Monsieur Charles Trolliet Président SVS Mobile: +41/79/205'32'91 Société des Vétérinaires Suisses Brunnmattstrasse 13 Case postale 45 3174 Thörishaus E-Mail: [media@gstsvs.ch](mailto:media@gstsvs.ch)

Originaltext:

GST - Gesellschaft Schweizer Tierärzte

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100001572/gst-gesellschaft-schweizer-tieraerzte>

Dossier de presse par RSS:

[http://presseportal.de/rss/pm\\_100001572.rss2](http://presseportal.de/rss/pm_100001572.rss2)